

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Beckmak Désinfectant de surface

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Désinfectant de surface

Désinfectants Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Désinfectants Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Karl Weysser GmbH

Rue: Essener Straße 5

Lieu: D-71332 Waiblingen

Téléphone: +49 (0)7151 981460-0

Téléfax: +49 (0)7151 981460-29

e-mail: info@weysser-gmbh.de

Internet: www.weysser-gmbh.de

Service responsable: Labor

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)551-19240 (Giftinformationszentrum-Nord, Göttingen)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P260

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

**Conseils supplémentaires**

BAuA: Reg.-Nr.: N-88765

100 g Beckmak Désinfectant de surface contient

0,25 g Chlorure de didécyldiméthylammonium (DDAC)

0,25 g Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl)méthyl]diméthyles, chlorures (ADEBAC (C12-C14))

0,25 g Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 2 de 10

(C12-16))

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Caractérisation chimique**

Composés d'ammonium quaternaire, isopropanol et colorants en solution aqueuse.

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7173-51-5	Chlorure de didécyldiméthylammonium (DDAC)			0,25 %
	230-525-2		01-2119945987-15	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1; H301 H314 H400 H410			
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC (C12-16))			0,25 %
	270-325-2		01-2119983287-23	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H302 H314 H318 H400 H410			
85409-23-0	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl)méthyl]diméthyles, chlorures (ADEBAC (C12-C14))			0,25 %
	287-090-7			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**  
 désinfectants.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

 Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, Mousse.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Beckmak Désinfectant de surface

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 3 de 10

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Chlorure d'hydrogène (HCl), Gaz/vapeurs, toxique.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. À conserver au frais et au sec.

##### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre le gel.

Protéger de la chaleur.

Protéger du rayonnement solaire.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désinfectant de surface

Désinfectants Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Beckmak Désinfectant de surface

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 4 de 10

Désinfectants Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

###### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

###### Contrôles techniques appropriés

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

###### Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

###### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (DIN EN 166)

###### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Recommandation

Modèle de gants adapté: EN ISO 374, Catégorie 3.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) (0,35 mm), Caoutchouc butyle (0,5 mm).

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min.

###### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

###### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	vert clair
pH-Valeur (à 20 °C):	6,8 - 7,8
<b>Modification d'état</b>	
Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~ 100 °C
Point d'éclair:	non déterminé
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue
<b>Inflammabilité</b>	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 5 de 10

**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité (à 20 °C):	0,998 - 1,005 g/cm <sup>3</sup>
--------------------	---------------------------------

Hydrosolubilité:	facilement soluble
------------------	--------------------

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
-------------------------	---------------

Densité de vapeur:	non déterminé
--------------------	---------------

Taux d'évaporation:	non déterminé
---------------------	---------------

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Gel, Forte chaleur, Rayos UV/Sol

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant, fortes, Agent réducteur, fortes, Acide fort, alcalies (bases).

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

 En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Chlorure d'hydrogène (HCl), Gaz/vapeurs, toxique.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 6 de 10

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7173-51-5	Chlorure de didécyldiméthylammonium (DDAC)				
	orale	ATE mg/kg	100		
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC (C12-16))				
	orale	DL50 mg/kg	344	Rat	MSDS
	cutanée	DL50 mg/kg	3340	Lapin	MSDS
85409-23-0	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-14 [(éthylphényl)méthyl]diméthyles, chlorures (ADEBAC (C12-C14))				
	orale	ATE mg/kg	500		

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7173-51-5	Chlorure de didécylidiméthylammonium (DDAC)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,19	96 h	Tête de boule	MSDS US-EPA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,026	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	MSDS OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,062	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	MSDS EPA-IFRA
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,032	34 d	Brachydanio rerio	MSDS OCDE 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,01	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	MSDS OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(11 mg/l)		3 h	Boue activée	MSDS OCDE 209
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC (C12-16))					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,28	96 h	Tête de boule	MSDS US-EPA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,049	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	MSDS OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,016	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	MSDS OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,032	34 d	Tête de boule	MSDS EPA-IFRA
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,0042	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	MSDS EPA-IFRA
	Toxicité bactérielle aiguë	(7,75 mg/l)		3 h	Boue activée	MSDS OCDE 209

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
7173-51-5	Chlorure de didécylidiméthylammonium (DDAC)			
	OECD 301B	72 %	28	MSDS
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301A	93,3 %	28	MSDS
	OECD 303A	91 %	70	MSDS
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC (C12-16))			
	OECD 303A	> 90 %		MSDS
	OECD 302A	> 99 %	7	MSDS
	OECD 301B	95,5 %	28	MSDS
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Beckmak Désinfectant de surface

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 8 de 10

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

##### **Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0,105 % (1,048 g/l)



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 9 de 10

2004/42/CE (COV): 0,105 % (1,048 g/l)  
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides.  
Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Numéro d'enregistrement biocide: N-88765  
Teneur en COV (OCOV): 0,105 %

**Information supplémentaire**

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
CAS: Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Beckmak Désinfectant de surface**

Date de révision: 24.03.2020

Code du produit: BSD50

Page 10 de 10

 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

MSDS: Material Safety Data Sheet

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Utilisations identifiées**

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Produits de lavage et détergents	-	-	35	-	-	-	-	PC35
2	Biocide (Désinfectants)	-	-	8	-	-	-	-	PC8

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*